

## POUR UN COLLÈGE UNIQUE ENFIN DÉMOCRATIQUE

**É**ducation et enseignement sont indissociables d'une vision globale de la société. L'évaluation abstraite de "l'efficacité" de l'École ne peut que conduire à un constat d'échec perpétuel, sans considération des réussites sur le terrain ni de l'environnement social des établissements.

Le collège unique, issu de la réforme Haby de 1975, est aujourd'hui mis en accusation, mais il n'a jamais vraiment été mis en place puisqu'à la massification et à l'hétérogénéité des classes n'ont jamais correspondu les moyens humains, spatiaux et temporels nécessaires. On a prétendu changer l'École en maintenant son organisation ancienne !

Dès lors, les gouvernements successifs sont incapables de poser le problème en s'obstinant dans une logique comptable, mettant toute la pression sur les individus.

Finalement, l'élitisme du système scolaire se renforce et les mécanismes de ségrégation s'aggravent. La loi Peillon, pas plus que le toilettage du socle n'y changeront rien, bien au contraire !

**La CGT revendique une véritable École publique et laïque pour toutes et tous, pour une scolarité obligatoire de qualité jusqu'à 18 ans, avec une orientation choisie et non subie.**

Le collège doit entrer dans une nouvelle phase de démocratisation. Il est encore organisé pour les "bons élèves", entraînant l'échec pour les autres. Il doit permettre la construction d'une culture commune plurielle, en favorisant les travaux en groupes d'élèves et le développement de la formation des personnels.

Les élèves bénéficieront des apports d'une équipe éducative pérenne, incluant tous les personnels, par l'harmonisation des pratiques professionnelles de chacun-e, ce qui exige du temps de concertation, inclus dans les obligations de service. L'équipe pédagogique et non l'établissement sera autonome pour remplir cette mission.

Pour remédier à la difficulté et à l'échec scolaire, la journée des élèves doit s'arrêter à la sortie du collège, sans devoirs à la maison qui aggravent les inégalités.

**Finissons-en avec l'exploitation de la difficulté scolaire comme laboratoire des politiques néolibérales à l'école, et avec "l'autonomie" des établissements qui n'est que celle du chef d'établissement !**

### Pour l'amélioration des conditions de travail des personnels, la CGT Educ'action revendique :

- ▶ La baisse des effectifs par classe avec des maxima à 20 élèves en collège (15 en éducation prioritaire et 12 en classe de langue).
- ▶ Une réelle formation initiale de 2 ans après concours en L3 et 10 % de formation continue sur le temps de travail pour toutes et tous.
- ▶ Une augmentation immédiate uniforme de 90 points d'indices (soit plus de 400 euros) et aucune rémunération inférieure à 1 800 euros nets pour l'ensemble des personnels.
- ▶ La réduction du temps de travail sans perte de salaire pour l'ensemble des personnels et l'intégration du temps de concertation dans le temps de service ou de travail.
- ▶ Une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités sans décote et 75 % du dernier traitement.

### ÉDUCATION PRIORITAIRE : une nouvelle carte inacceptable !

Les rectorats commencent à annoncer la liste des collèges REP ou REP+, ce qui provoque des incompréhensions justifiées.

Le ministère refuse de dévoiler "l'indice social" utilisé. Établir une liste fermée à partir de critères opaques et subjectifs ne peut que nier les réalités du terrain.

De plus, cette refonte, faite sous contrainte budgétaire, a pour effet de rétrécir le champ de l'Éducation prioritaire. **Dans ce contexte, la CGT Educ'action combattra, aux côtés des personnels, toute sortie illégitime d'un établissement.**

Par ailleurs, nous dénonçons la volonté de faire de l'Éducation prioritaire un laboratoire de l'autonomie libérale et des politiques managériales. Ainsi, la mise en place de la pondération en REP+ laisse le pilotage aux rectorats qui renvoient souvent à l'autonomie des établissements. Des abus se font jour, et il est hors de question que le temps de travail des collègues se trouve alourdi.

**La CGT Educ'action continue d'exiger une refondation de l'Éducation prioritaire qui ne se contente pas de poudrer aux yeux et mette enfin en œuvre une politique ambitieuse en termes de moyens notamment, afin de donner plus à celles et ceux qui ont moins.**

